



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 mars 2017

12 adhérents présents, 10 pouvoirs : le quorum (1/3 des adhérents à jour de leur cotisation) n'est pas atteint (présents + pouvoirs : 22 / nombre d'adhérents : 82).

Une Assemblée Générale « supplétive » était convoquée pour 10h30 ce même jour.

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du 18 mars 2017 à 10h30

Invités présents : Mme Vergnet, conseillère municipale commune de La Côte  
Martine Le Tiran, trésorière du Pic Vert (également adhérente de BLE)

Excusés : Mr Neuder, président Bièvre Isère Communauté  
Mr Gulon, maire de La Côte Saint-André  
Mr le maire de Flachères  
Stéphanie Moussougan directrice du Centre Social de La Côte Saint-André,  
Chloé Lagabrielle, GAIA (Grenoble Alpes Initiative Active)  
Claude Thiery, Danielle Favre-Nicollin, membres du CA  
Blandine de Montmorillon, Elisabeth Nicoud, adhérents de BLE

Le bilan d'activité 2015, ainsi que le rapport moral avaient été envoyés avec la convocation à l'Assemblée Générale.

Claire Fauvet, présidente donne lecture du **rapport moral**.

### Questions et discussion autour du rapport d'activités

#### Quelle suite au jardin Mercier ?

BLE continue en 2017 au jardin Mercier.

La commune de La Côte a proposé des pistes pour une réinstallation dans un autre lieu (près du futur Centre Social au sud du parc Allivet). BLE devra se poser la question de savoir si l'association continue ou non à mettre des « forces » bénévoles sur ce projet (le jardin actuel est animé de manière entièrement bénévole). Rappelons que l'objectif de départ du projet était d'animer un jardin partagé. Les animations organisées au jardin touchent un large public et donnent une bonne audience à l'association. En revanche, les jardiniers manquent... Si le projet redémarre ailleurs, il sera important qu'il soit construit avec les futurs habitants du quartier. (Mme Vergnier souligne qu'il faudra informer les futurs habitants). Il sera sans doute également nécessaire de penser une complémentarité salariés / bénévoles pour l'animation du jardin, vraisemblablement en lien avec le Centre Social.. Mais rien n'est clairement défini pour l'instant...

## **Y a-t-il des liens jardin Mercier / scolaires ?**

La première année le jardin a accueilli les enfants qui fréquentaient le centre de loisirs du Centre Social.  
Pas d'accueil des scolaires : l'école souhaiterait des animations autour du jardinage, mais pour l'instant les enseignants n'ont pas trouvé les financements nécessaires pour rémunérer l'animatrice dans le cadre d'un projet de ce type.

## **Installation de composteurs « pieds d'immeubles » ou de quartier ?**

Le fonctionnement habituel dans les endroits où cela se pratique (BLE a fait du suivi de bacs « pieds d'immeuble » à Beurepaire) est assuré par des bénévoles formé préalablement par un « maître composteur » (financement possible par le Conseil Départemental).

Ce type d'installation pourrait être pensé pour le nouveau quartier « sud Allivet » avec Isère Habitat en charge du programme.

Possibilité d'informer aussi les syndics de copropriétés.

Envisager de proposer à nouveau un projet au SICTOM en ciblant spécifiquement les composts « pieds d'immeuble » ou de quartier ? Maintenant qu'il est acquis que les composts issus du tri mécano-biologique à Penol ne peuvent pas être utilisés en agriculture ou maraîchage, le SICTOM pourrait avoir à nouveau intérêt à la réduction de la partie fermentescible des ordures ménagères...

## **Accès à la déchetterie de La Côte Saint-André ?**

Pour accéder à la déchetterie de la Côte Saint-André, il faudra désormais faire enregistrer la plaque d'immatriculation de sa voiture. Une adhérente de BLE a récemment envoyé un courrier à Bièvre Isère Communauté pour s'étonner de cet état de fait et a alerté le CA à ce propos.

Nous pensons qu'il faut favoriser au maximum l'accès aux déchetteries pour éviter les dépôts sauvages et qu'un contrôle trop rigoureux risque d'avoir des conséquences négatives pour l'environnement. Il est proposé, après autorisation de la personne qui a envoyé le courrier, que les adhérents qui le souhaitent puissent utiliser la teneur de ce courrier pour écrire à leur tour à BIC.

*Rapport moral voté à l'unanimité.*

*Quitus donné au trésorier pour le bilan financier. L'affectation du report du résultat 2016 est validée à l'unanimité.*

## **Montant des adhésions à partir de 2018**

Après de très nombreuses années sans augmentation, l'AG décide des nouveaux tarifs suivants :

- Individuel : 15 euros
- Couples : 20 euros
- La cotisation de la première année reste à 5 euros

## **Présentation des animations du jardin Mercier pour le printemps 2017**

(fait l'objet d'une communication séparée).

## Présentation des pistes actuelles pour le projet « construction d'éolienne »

Plusieurs structures sont intéressées par le projet (Apprentis d'Auteuil, ADELIS, jardin du Prado, Montgontier...  
On pourrait s'orienter vers un festival des énergies renouvelables au printemps 2018... Ce ne sont que des pistes...

### Election du conseil d'administration (élu à l'unanimité)

Démission de Danielle Favre-Nicollin, candidature d'Elisabeth Nicoud

### Composition du CA 2017 :

BLACHON Stéphanie, BOURGEOIS Pascale, DREVET Christian, FAUVET Claire, GEHIN Chantal, NICOUD Elisabeth, PERENON PILLON Isabelle, THIERY Claude / membre associée : Claire AGUIARD

Le CA est à la recherche pour l'avenir d'un trésorier ou d'une trésorière (à terme Pascale Bourgeois ne pourra plus assurer cette fonction)... avis aux amateurs ! (Un passage de relai sera sans doute utile.)

## Information sur le ReVE (Réseau de Veille Ecologique)

Une information sur le Réseau de Veille Ecologique de la FRAPNA a été faite en préalable à l'Assemblée Générale.

### Quelques repères :

Le site **Sentinelle de l'environnement** : pour signaler les atteintes : <http://sentinelle-environnement.fr/> ,  
site accessible à tout le monde

Un **réseau de Veille** composé de personnes correspondantes locales FRAPNA et d'associations fédérées. Le réseau 38 est piloté par deux personnes (Chantal GEHIN et Michel GACON). Les actions du réseau sont coordonnées par une salariée (Elodia BONEL, juriste). BLE fait partie de ce réseau de veille.

Plus d'infos sur le réseau : <http://www.bievre-liers-environnement.fr/activites/veille-ecologique/>

### Rôle du réseau :

#### Traiter les alertes

- A la suite d'une alerte, la salariée FRAPNA contacte le correspondant ou l'asso locale qui s'assure de la réalité de l'alerte et agit localement pour qu'elle soit prise en compte (ex : informer le Maire à propos d'un dépôt sauvage et assurer le suivi du traitement de l'alerte)

#### Prévenir les alertes en :

- Participant aux enquêtes publiques du secteur
- Réagissant aux décisions prises par les collectivités (ex : contrôle de l'accès à la déchetterie de La Côte Saint-

André)

- Faisant inscrire dans des documents officiels des dispositions favorables à l'environnement (ex : faire des propositions dans le cadre de l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de Bièvre Isère Communauté, ou dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) en cours d'élaboration...
- Ayant des rapports réguliers avec les élus pour s'assurer que les dispositions réglementaires sont connues et prises en compte (ex : rencontrer régulièrement les maires sur un territoire)

Donc, du pain sur la planche pour BLE. La veille écologique est actuellement assurée par une seule personne du CA où les dossiers sont toujours trop brièvement discutés. BLE gagnerait en efficacité en constituant **un groupe de travail** autour de ces questions pour discuter les dossiers de manière plus approfondie et multiplier les intervenants potentiels : AVIS AUX AMATEURS !

(Si vous êtes intéressés, contacter Christian DREVET [mchdrevet@orange.fr](mailto:mchdrevet@orange.fr) ou 04 76 55 96 31)